

BUDGETS PRIMITIFS 2019 RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 14 MARS 2019

BUDGET GÉNÉRAL

INTRODUCTION

Le budget primitif 2019 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du conseil municipal du 15 février dernier.

S'il transpose, sous forme de propositions nouvelles, ces orientations, il intègre également les restes à réaliser de la section d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le présent rapport de présentation du budget primitif 2019 abordera successivement :

- la balance générale du budget ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement ;
- l'équilibre de la section d'investissement ;

I. LA BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

Le budget 2019 qui est soumis à votre approbation présente une masse totale de 29 631 614,17€ dont 17 955 863,90 € en section de fonctionnement 11 675 750,27€ en section d'investissement. Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice 2018 sont repris dans le projet de budget. En application de la réglementation, le budget est présenté par nature (catégorie comptable), avec une présentation par fonction (domaine d'intervention).

Le budget primitif est en hausse de 3,24% par rapport au budget primitif 2018.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	15 112 354,00	15 742 781,00	7 271 454,22	7 885 862,30	22 383 808,22	23 628 643,30
Opérations d'ordre	2 843 509,90	248 500,00	797 975,68	3 390 985,58	3 641 485,58	3 639 485,58
Opérations de l'exercice	17 955 863,90	15 991 281,00	8 069 429,90	11 276 847,88	26 025 293,80	27 268 128,88
Résultats reportés		1 964 582,90	624 066,96		624 066,96	1 964 582,90
RAR 2018			2 982 253,41	398 902,39	2 982 253,41	398 902,39
Total du budget	17 955 863,90	17 955 863,90	11 675 750,27	11 675 750,27	29 631 614,17	29 631 614,17
Budget primitif 2018 <i>(pour mémoire)</i>	19 188 424,13	19 188 424,13	9 512 404,53	9 512 404,53	28 700 828,66	28 700 828,66

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charges ces dépenses.

A. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent, en 2019, un montant de 15 112 354 € contre 15 016 849,80 € au budget 2018. Elles enregistrent donc une diminution de 1,53% par rapport au budgété (BP + DM) de l'année précédente.

SYNTHESE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2018	CA 2018	BP 2019	Variation	
					en euros	en %
011	Charges à caractère général	5 254 520,00	4 533 918,68	5 129 620,00	-124 900,00	-2,38%
60	Achats	1 823 710,00	1 694 611,45	1 852 830,00	29 120,00	1,60%
61	Services extérieurs	2 313 495,00	1 881 267,92	1 940 130,00	-373 365,00	-16,14%
62	Autres services extérieurs	950 580,00	794 854,89	1 156 750,00	206 170,00	21,69%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	166 735,00	163 184,42	179 910,00	13 175,00	7,90%
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 623 990,00	6 310 041,46	6 581 250,00	-42 740,00	-0,65%
621	Personnel extérieur	63 300,00	47 279,08	61 030,00	-2 270,00	-3,59%
633	Impôts et taxes sur rémunérations	112 900,00	105 442,85	112 800,00	-100,00	-0,09%
64	Charges de personnel	6 447 790,00	6 157 319,53	6 407 420,00	-40 370,00	-0,63%
014	Atténuation des produits	1 250 100,00	1 250 100,00	1 201 000,00	-49 100,00	-3,93%
65	Autres charges de gestion courante	1 013 106,00	992 975,02	1 006 801,00	-6 305,00	-0,62%
653	Indemnités et frais des élus	167 800,00	164 699,83	178 800,00	11 000,00	6,56%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00		4 000,00	0,00	0,00%
655	Contingents et participations obligatoires	381 911,00	381 747,98	388 536,00	6 625,00	1,73%
657362	Subvention au CCAS	220 000,00	220 000,00	200 000,00	-20 000,00	-9,09%
6574	Subventions aux personnes de droit privé	239 395,00	226 527,21	235 465,00	-3 930,00	-1,64%
66	Charges financières	300 000,00	278 238,91	266 000,00	-34 000,00	-11,33%
67	Charges exceptionnelles	864 733,80	97 567,92	927 683,00	62 949,20	7,28%
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 805,00	3 737,93	23 700,00	16 895,00	248,27%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	9 118,35	40 000,00	0,00	0,00%
674	Subventions aux budgets annexes	732 818,80		732 818,00	-0,80	0,00%
6745	Subventions aux personnes de droit privé	85 110,00	84 711,64	131 165,00	46 055,00	54,11%
68	Dotations aux provisions	40 000,00			-40 000,00	-100,00%
TOTAL		15 346 449,80	13 462 841,99	15 112 354,00	-234 095,80	-1,53%

1. Les charges à caractère général (011)

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal, qui devrait baisser de 2,38%, soit -124 900€, par rapport au budgété en 2018.

Les principales variations de ce chapitre concernent :

Le compte 61... : Services extérieurs. Ces comptes regroupent les prestations de services fournies par des tiers. La baisse s'explique par les dépenses relatives au sinistre du CPO qui ont été comptabilisées dans ce chapitre en 2018.

Le compte 62... Autres services extérieurs. La hausse se justifie par une programmation culturelle plus riche et des frais d'honoraires liés au renouvellement de la DSP du casino.

2. Les charges de personnel (012)

Ce chapitre est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant. Sa masse totale est de 6 581 250€ représentant 43,55% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce taux est largement inférieur au taux des collectivités de même strate que Vittel. Les crédits 2019 diminuent légèrement par rapport à 2018 : -0,65%. Cette stagnation, tout en tenant compte du glissement vieillesse technicité, s'explique par le non remplacement de tous les départs en retraite et par le fait qu'en cas de remplacement, les nouveaux collaborateurs sont en début de carrière.

3. Atténuations de produits (014)

Ce chapitre est constitué du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui a été mis en place en 2012 et du reversement à la communauté de communes Terre d'Eau du prélèvement du bloc communal sur le produit brut des jeux pour assurer le fonctionnement de la SPL destination Vittel-Contrexéville.

En 2018, le reversement comprenait la valeur des parts sociales cédées à la CCTE, la cession de part n'intervenant qu'une seule fois, les dépenses 2019 de ce chapitre s'en trouvent minorées.

4. Les autres charges de gestion courante (65)

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé. Ces charges, estimées à 1 006 801 €, sont en diminution de 0,62% par rapport au budget 2018.

L'article 657362 représente la participation de la Ville au CCAS. La subvention versée au CCAS est une subvention d'équilibre qui diminue de 20 000 €, compte tenu de l'excédent constaté sur le budget du CCAS.

L'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions aux associations est en très légère baisse.

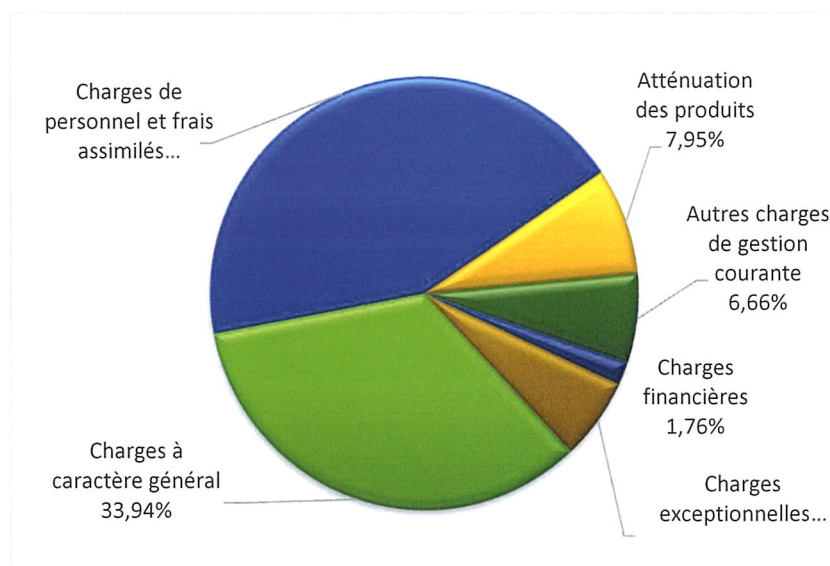
5. Les charges financières (66)

Ce chapitre regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (ICNE). En l'absence d'emprunt souscrit ces dernières années, la charge de la dette diminue d'année en année.

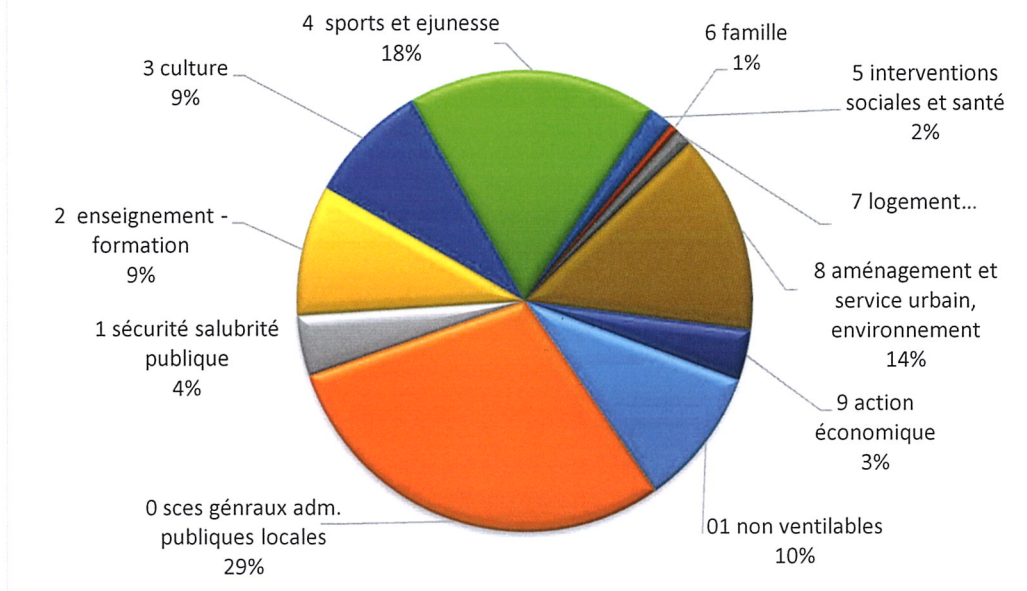
6. Les charges exceptionnelles (67)

La forte progression en 2019 par rapport à 2018 s'explique par le remboursement aux usagers de la piscine des séances qu'ils n'ont pas pu suivre du fait du sinistre au CPO en novembre et par le versement de subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



Dépenses - Répartition par fonction



B. LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 15 742 781€ en 2019, en baisse de 1,61% par rapport à 2018.

SYNTHESE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2018	CA 2018	BP 2019	Variation	
					en euros	en %
013	Atténuation de charges	205 500,00	155 004,15	178 500,00	-27 000,00	-13,14%
70	Produits des services et du domaine	1 592 300,00	1 647 540,32	1 592 090,00	-210,00	-0,01%
73	Impôts et taxes	11 554 075,29	11 857 748,33	11 581 806,00	27 730,71	0,24%
7311	Contributions directes	5 740 130,00	5 862 348,00	5 819 228,00	79 098,00	1,38%
732	Fiscalité reversée	577 042,00	574 859,00	573 828,00	-3 214,00	-0,56%
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	140 000,00	142 309,55	140 000,00	0,00	0,00%
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	4 231 493,29	4 376 539,00	4 200 000,00	-31 493,29	-0,74%
7362	Taxes de séjour	110 000,00	116 829,69	90 000,00	-20 000,00	-18,18%
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	600 000,00	613 534,28	600 000,00	0,00	0,00%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	100 000,00	110 316,45	100 000,00	0,00	0,00%
	Autres	55 410,00	61 012,36	58 750,00	3 340,00	6,03%
74	Dotations et participations	1 841 450,00	1 796 386,85	1 830 425,00	-11 025,00	-0,60%
7411	Dotation forfaitaire	1 135 338,00	1 135 338,00	1 024 000,00	-111 338,00	-9,81%
747	Participations	281 620,00	208 223,97	346 075,00	64 455,00	22,89%
7483	Attributions de compensation	390 642,00	426 107,00	426 500,00	35 858,00	9,18%
	Autres	33 850,00	26 717,88	33 850,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	438 735,00	430 965,43	438 205,00	-530,00	-0,12%
76	Produits financiers	50,00	9,95	50,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	319 283,09	410 062,27	73 500,00	-245 783,09	-76,98%
78	Reprises sur amortissements et provisions	48 205,00		48 205,00	0,00	0,00%
	TOTAL	15 999 598,38	16 297 717,30	15 742 781,00	-256 817,38	-1,61%

1. Les atténuations de charges (013)

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses de personnel. On y trouve les remboursements par l'assurance "risques statutaires" et l'assurance maladie des traitements des agents placés en congés pour maladie ou accident de service. La diminution des crédits proposés s'explique par le fait que certains agents placés en maladie en 2018 ont repris le travail au début de cette année 2019.

2. Les produits des services et du domaine (70)

Le montant de ce chapitre reste stable et comprend les redevances des services acquittées par les usagers (services périscolaires, entrées aux spectacles...), calculées à partir des tarifs fixés par le conseil municipal ou par décision du Maire, en application de la délégation que le Conseil Municipal lui a consentie.

3. Les impôts et taxes (73)

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, devrait être stable par rapport au budget primitif 2018, avec cependant une hausse de l'article 7311 "contributions directes". La collectivité n'ayant pas encore reçu les notifications relatives à la fiscalité, les estimations sont basées sur la revalorisation des bases votées par l'Etat de 1,022%.

Les prévisions de la surtaxe sur les eaux minérales restent toujours très prudentes.

4. Les dotations et participations (74)

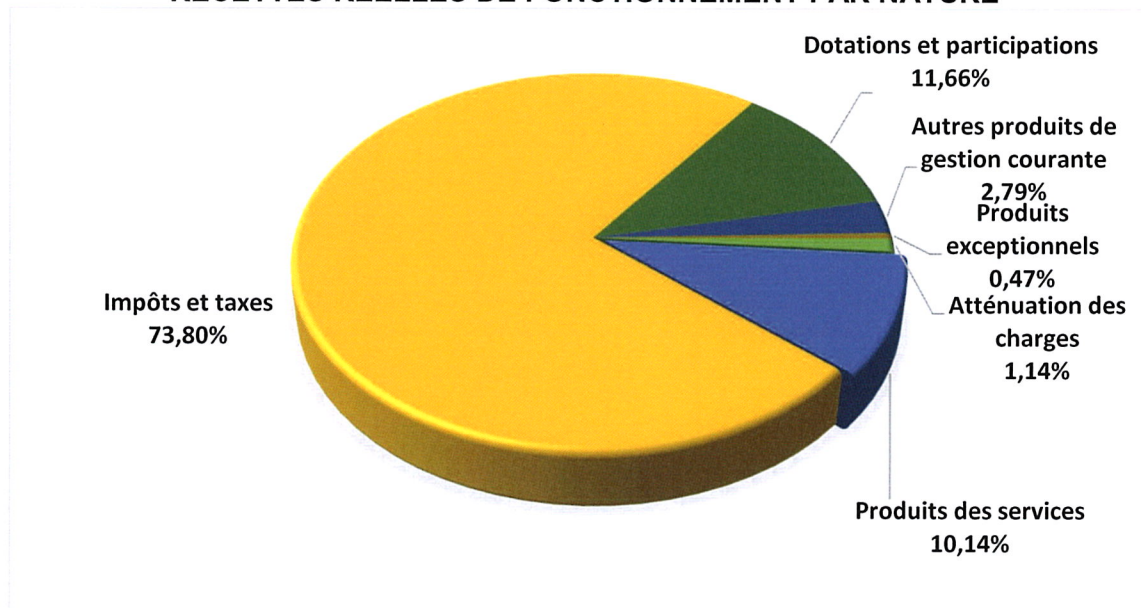
Ce poste de recettes devrait s'élever, en 2019, à 1 830 425€, en recul de 0,60% par rapport au voté 2018. Pour la huitième année consécutive, la Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse, - 111 338 € estimés au moment de la préparation budgétaire.

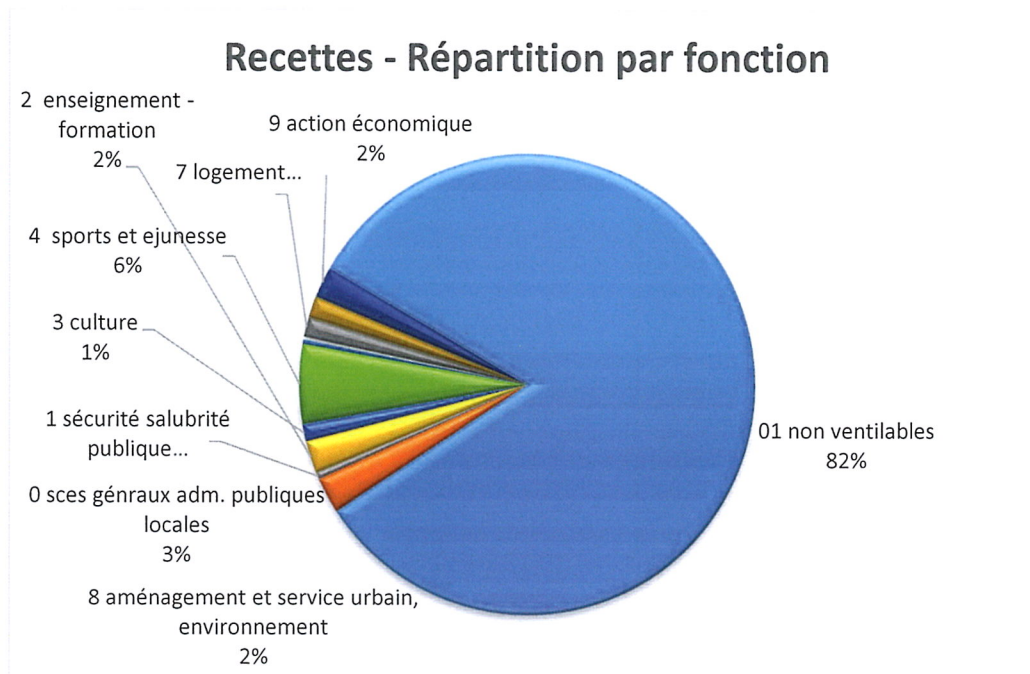
L'article 747 "participations" augmente de 64 450€, hausse justifiée par la prévision de subventions pour l'emploi d'un chargé de mission pour le projet "revitalisation des centres-bourgs" et le financement des manifestations culturelles.

5. Les autres produits de gestion courante (75)

Il s'agit du produit de la location des diverses salles municipales et des logements.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE





C. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement sera constitué, pour 2 043 509,80€ par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, déduit de l'amortissement obligatoire des immobilisations et des subventions (665 500€) soit 1 378 009,80€.

III.LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend :

- les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement à prendre en charge sur l'exercice,
- les restes à réaliser de l'exercice précédent.

A. LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires en investissement sont en adéquation avec les possibilités financières de la ville avec six programmes majeurs :

- La requalification des friches hôtelières et industrielles
- La 1^{ère} phase du programme de revitalisation du centre bourg 2018-2023
- La 3^{ème} tranche du quartier des collines
- La 3^{ème} tranche de la galerie thermale
- La rénovation du Centre Technique Municipal
- La poursuite de la mise aux normes des bâtiments recevant du public (agenda d'accessibilité programmée (ADAP))

Les nouvelles dépenses réelles d'investissement de 2019 s'élèvent à 6 129 614 €. Les opérations les plus importantes financièrement sont celles de la galerie thermale, de la rénovation du Centre Technique Municipal, des équipements touristiques et du programme de voirie (op/110 aménagement urbain).

		Voté 2018	Réalisé 2018	Reste à réaliser au 31/12/2018	Nouveaux crédits 2019		TOTAL NOUVEAUX CREDITS 2019	Voté 2019
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES		6 697 765,55	2 451 732,09	2 980 253,41	6 129 614,00	116 000,00	6 245 614,00	9 225 867,41
101	Gymnases	11 080,00	3 240,60	2 995,56	14 800,00		14 800,00	17 795,56
102	CPO	331 269,33	146 070,51	120 642,71	224 030,00	12 000,00	236 030,00	356 672,71
103	Ecole de musique	18 491,00	19 422,81		26 900,00		26 900,00	26 900,00
104	Centre d'hébergement	59 840,00	28 357,71	4 346,93	10 000,00		10 000,00	14 346,93
105	Bois & forêts	95 836,60	81 593,64	6 470,00	65 000,00		65 000,00	71 470,00
106	Cimetière	45 488,55	17 963,95		25 400,00		25 400,00	25 400,00
107	Équipements touristiques	167 954,40	73 776,38	89 256,00	1 096 280,00		1 096 280,00	1 185 536,00
1071	Établissement Thermal	384 055,00	33 812,41	274 908,00	105 000,00		105 000,00	379 908,00
108	Centre multi accueil	162 600,00	11 137,88	12 660,00	180 000,00		180 000,00	192 660,00
109	Cité administrative	248 284,01	27 523,88	218 012,33	243 600,00	17 800,00	261 400,00	479 412,33
110	Aménagements urbains	1 053 811,03	662 797,35	226 124,43	1 562 000,00	28 800,00	1 590 800,00	1 816 924,43
111	Informatisation des services	128 666,22	100 737,13	27 693,00	242 044,00		242 044,00	269 737,00
112	Alhambra	6 123,20	3 915,55		50 700,00		50 700,00	50 700,00
113	Mesures compensatoires	196 800,00	144 732,00	10 752,00				10 752,00
115	Bibliothèque-Médiathèque	11 982,28	9 487,73		16 580,00		16 580,00	16 580,00
116	Affaires scolaires et périscolaires	439 128,05	285 704,97	49 227,25	69 610,00	33 400,00	103 010,00	152 237,25
117	Stade et autres équipements sportifs	121 535,90	18 298,06	23 951,77	269 500,00		269 500,00	293 451,77
118	Centre technique municipal	896 114,90	237 177,84	575 422,28	1 242 120,00		1 242 120,00	1 817 542,28
120	Affaires sociales				3 600,00		3 600,00	3 600,00
121	Immeubles productifs de revenus	25 000,00	3 470,83	5 419,07	160 000,00		160 000,00	165 419,07
122	Bâtiments socio-culturels	102 926,84	68 696,56	18 165,20	26 950,00	24 000,00	50 950,00	69 115,20
123	Édifices culturels				12 000,00		12 000,00	12 000,00
125	Chauffage collectif	144 150,41	105 225,54	27 788,38	100 000,00		100 000,00	127 788,38
126	Galerie Thermale	1 350 500,00	98 643,21	1 238 213,25				1 238 213,25
127	Extension centre équestre				500,00		500,00	500,00
128	Accessibilité	372 127,83	76 661,40	31 438,13	141 600,00		141 600,00	173 038,13
129	Centre bourg	324 000,00	193 284,15	16 767,12	241 400,00		241 400,00	258 167,12
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		3 206 458,98	759 530,53	2 000,00	1 141 840,22	1 306 042,64	2 447 882,86	2 449 882,86
13	Amortissement des subventions reçues	128 000,00	127 611,00			134 500,00	134 500,00	134 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	544 500,00	542 334,10		565 500,00		565 500,00	565 500,00
19	Différences sur réalisations							
20	Immobilisations incorporelles	14 120,00	3 870,00		6 000,00		6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	613 795,17	83 959,93	2 000,00	540 340,22		540 340,22	542 340,22
21	Immobilisations corporelles	1 077 475,68	1 740,00		30 000,00	547 475,68	577 475,68	577 475,68
26	Participations et créances rattachées	15,50	15,50					
001	Solde d'exécution reporté à fin n-1	828 552,63				624 066,96	624 066,96	624 066,96
TOTAL GÉNÉRAL		9 904 224,53	3 211 262,62	2 982 253,41	7 271 454,22	1 422 042,64	8 693 496,86	11 675 750,27

1. Les dépenses financières (16)

Les dépenses financières sont constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette.

2. Les subventions d'équipement (204)

Les crédits ouverts à hauteur de 540 340,22 € dans le budget primitif sont principalement destinés à financer la participation éventuelle de la ville au maintien de la ligne 14 pour un montant de 500 000€.

3. Les immobilisations corporelles (21)

Les crédits ouverts à hauteur de 30 000€ correspondent à l'acquisition de divers terrains.

B. LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes, qui sont essentiellement composées de dotations, de subventions et d'emprunts sont estimées, hors restes à réaliser de l'exercice précédent, à 1 548 953 €.

		Voté 2018	Réalisé 2018	Reste à réaliser au 31/12/2018	Nouveaux crédits 2019		TOTAL NOUVEAUX CREDITS 2019	Voté 2019
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES		1 190 392,82	402 823,23	398 902,39	358 953,00		358 953,00	757 855,39
102	CPO	185 042,57	183 964,57					
1071	Etablissement Thermal	396 748,62						
108	Centre multi accueil	47 582,00	12 348,00	35 234,00				35 234,00
109	Cité administrative		1 887,00					
110	Aménagements urbains	92 820,00	54 008,25	37 800,00	140 000,00		140 000,00	177 800,00
112	Alhambra	47 250,00	45 866,81					
113	Lutte contre les inondations		9 200,00					
116	Affaires scolaires et périscolaires	27 500,00	11 330,01	16 169,99				16 169,99
118	Centre technique municipal	24 200,00	2 627,36	22 040,00	30 000,00		30 000,00	52 040,00
126	Galerie Thermale	369 249,63	81 591,23	287 658,40	188 953,00		188 953,00	476 611,40
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		8 713 831,71	3 012 925,06		7 526 909,30	3 390 985,58	10 917 894,88	10 917 894,88
024	Produits des cessions	248 000,00			700 000,00		700 000,00	700 000,00
10	Dotations	490 000,00	482 612,35		490 000,00		490 000,00	490 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 826 297,21			3 129 491,32		3 129 491,32	3 129 491,32
19	Différences sur réalisations		191 597,11					
20	Immobilisations incorporelles		1 740,00					
21	Immobilisations corporelles	547 475,68	55 177,89			547 475,68	547 475,68	547 475,68
26	Participations et créances rattachées		60 000,00					
28	Amortissements	800 000,00	786 384,60			800 000,00	800 000,00	800 000,00
1068	Affectation du résultat de fonctionnement n-1	1 435 413,11	1 435 413,11		3 207 417,98		3 207 417,98	3 207 417,98
021	Virement de la section de fonctionnement n	3 366 645,71				2 043 509,90	2 043 509,90	2 043 509,90
TOTAL GÉNÉRAL		9 904 224,53	3 415 748,29	398 902,39	7 885 862,30	3 390 985,58	11 276 847,88	11 675 750,27

1. Les subventions d'équipement

La ville percevra au minimum 757 822,39€ de subventions en 2019.

Cette proposition d'ouverture de crédits reste particulièrement prudente. La collectivité a en effet fait le choix, comme pour les exercices précédents, de n'inscrire dans son budget que les subventions déjà notifiées par les co-financeurs.

2. Les dotations (10)

Avec la progression des dépenses d'équipement en 2017, la ville devrait profiter d'un reversement de TVA d'environ 460 000 € en 2019.

La collectivité bénéficiera également de l'affectation de son excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice 2018 pour financer ses investissements et son désendettement soit 3 207 417,98€

3. L'emprunt

L'emprunt de 3 127 491,32€ € inscrit au budget primitif 2019 se répartit à raison de 500 000€ pour la participation de la ville au maintien de la ligne 14, 745 351,82€ pour la 2^{ème} tranche de la galerie, déduction faite des subventions notifiées, 1 624 002,38€ pour la rénovation du Centre Technique Municipal, 248 137,12€ pour la revitalisation du centre bourg.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve, chapitre par chapitre, le budget général 2019.

Une abstention : Monsieur Bernard NOVIANT.

BUDGETS ANNEXES**A. BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

Le budget annexe de l'eau présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2018 (BP+DM)	2019	2018 (BP+DM)	2019
EXPLOITATION	363 552,18	490 436,60	220 700,00	200 700,00
Résultat reporté			142 852,18	289 736,60
INVESTISSEMENT	683 723,26	786 640,74	683 723,26	810 083,18
Restes à réaliser		23 442,44		0,00

Les dépenses sont constituées, pour l'essentiel, par :

- la charge de la dette (chapitres 66 et 16) soit 19 700 € dont 11 600 € en section d'exploitation et 8 100 € en section d'investissement, en diminution 2,5%, pour les mêmes raisons que le budget général.
- Les travaux à réaliser sur le réseau d'eau, en accompagnement du programme de réfection des voiries et pour le remplacement des branchements en plomb.

Les recettes proviennent de la part communale sur le prix de l'eau soit un montant de 200 000 € et par les excédents reportés, tant en exploitation qu'en investissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe de l'eau 2019.

B. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget annexe de l'assainissement présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2018 (BP+DM)	2019	2018 (BP+DM)	2019
EXPLOITATION	340 585,39	401 035,89	97 350,00	179 350,00
Résultat reporté			243 235,39	221 685,89
INVESTISSEMENT	648 867,60	794 306,52	648 867,60	795 806,52
Restes à réaliser		1 500,00		

Les dépenses sont constituées, pour l'essentiel, par :

- la charge de la dette (chapitres 66 et 16) soit 46 800 € dont 19 800 € en section d'exploitation et 27 000 € en section d'investissement, en diminution 1,71%, pour les mêmes raisons que le budget général.
- Les travaux à réaliser sur le réseau d'assainissement, en accompagnement du programme de réfection des voiries et pour le remplacement des branchements en plomb.

Les recettes proviennent de la part communale sur le prix de l'eau soit un montant de 170 000 € et par les excédents reportés, tant en exploitation qu'en investissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019.

C. BUDGET ANNEXE QUARTIER DES COLLINES

Le budget annexe du quartier des collines présente les propositions suivantes :

	DÉPENSES		RECETTES	
	2018 (BP+DM)	2019	2018 (BP+DM)	2019
FONCTIONNEMENT	4 402 789,02	4 304 621,14	4 402 789,02	4 304 621,14
INVESTISSEMENT	2 205 313,24	2 205 313,24	2 205 313,24	2 205 313,24

Il est rappelé que ce budget annexe est un budget de stock.

En dépenses, les crédits proposés concernent les travaux d'aménagement de la troisième tranche du quartier.

En recettes, seules les ventes réellement réalisées seront enregistrées. Néanmoins, la valeur des terrains est comptabilisée en recettes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve, chapitre par chapitre, le budget annexe du quartier des collines pour l'exercice 2019.

A Vittel, le 15 mars 2019

Le Maire,



Franck PERRY.